



Réuni en séance le 25 novembre 2015, en présence de 35 membres, le Conseil Général a pris les décisions suivantes :

1. Il accepte par 32 voix pour, 1 contre et 1 abstention les modalités de la promesse de DDP entre la Commune de Bagnes et Rubikon Partners pour la réalisation d'un complexe hôtelier/para-hôtelier Four Seasons sur les terrains dits « Besson » à Verbier.
2. Il accepte à l'unanimité la motion « Diminution du nombre de Conseillers communaux »

Les documents concernant ces décisions sont à disposition au secrétariat communal pour consultation.

En vertu de l'art. 70 de la Loi sur les communes du 5 février 2004, le délai référendaire échoit 60 jours après la présente publication, soit le 2 février 2016

Fait à Bagnes, le 3 décembre 2015

Le Conseil Général